

Mr PIVET Thierry
Commission nage avec palmes
Codep 81

Revel, le 20 septembre 2010

Objet : Actions saison 2010-2011, commission nage avec palmes.

Objectifs : **Indemnisation financière de nageurs avec palmes en formation**

Des nageurs avec palmes du club de Castres veulent cette année s'investir au sein de leur club en passant l'initiateur nage avec palmes et guide de randonnée subaquatique.

N'ayant aucun projet d'animation au sein du codep, je vous propose d'aider financièrement ces 3 à 4 nageurs que ce soit dans le remboursement des frais de déplacement, dans les frais administratifs de formation ou dans les frais d'hébergement liés à la formation.

Aucunes prévisions budgétaires pour l'instant ne sont prévisibles car les modalités d'organisation 2011 ne seront définies qu'en octobre 2010.

Amitiés sportives.

Thierry Pivet